

Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1110/2024
Objet : compte rendu du
précédent comité syndical

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 54
Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Tarteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

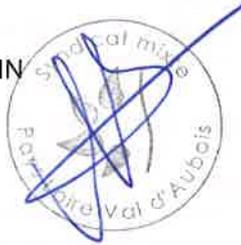
N°1110/2024 : COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 02 décembre 2023.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

26 FEV. 2024



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1111/2024
Objet : DOB 2024 / Budget
principal #890 00

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 54
Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1111/2024 : DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 DU BUDGET PRINCIPAL #890 00

Après avoir entendu et discuté des orientations budgétaires proposées par le président et le bureau à l'occasion de la préparation du budget primitif 2024 du budget principal, parmi lesquelles :

Section de fonctionnement

- Participations pour les frais de personnel et d'administration générale de l'établissement :
 - Augmentation des taux de la cotisation statutaire de fonctionnement
 - Participation du département, des communes et des communautés de communes aux charges d'administration et d'animation de l'établissement (soit 3 agents permanents)
 - Animation interterritoriale du programme LEADER 2023-2027
 - Subventions de fonctionnement du conseil régional
- Participations pour le financement des opérations thématiques
 - Programme des animations du Pays d'art et d'histoire
 - Edition et diffusion de deux numéros de la lettre de pays
 - Subvention à la Mission Locale Cher Sud
 - Subvention à l'association « Aubois, de terres et de feux »
 - Subvention à la fédération des chasseurs dans le cadre du programme des jachères fleuries
 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat
 - o Volet suivi et animation
 - o Volet diagnostics
 - o Volet assainissements individuels hors service
 - Mise en œuvre du programme TRAME (plantations collectives)
 - Suivi-animation du Contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables
 - Dispositif en faveur de l'ESS et de la vie associative
 - Etude préalable à la création d'un réseau de randonnée équestre

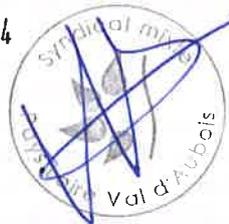
Section d'investissement

- Remboursement des emprunts issus de l'aménagement du CIAP La Tuilerie
- Achat d'un second véhicule de service

Le comité syndical a pris acte de la tenue du DOB conformément aux dispositions prévues dans son règlement intérieur, et en a validé les contenus à l'unanimité.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024
Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le président compte tenu de la transmission en sous-préfecture le :
et de la publication par voie électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le
Le président,

26.FEV.2024



Déposé
à la sous-Préfecture

le: U | MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1112/2024
Objet : DOB 2024 / Budget
annexe SCoT #89010

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 54
Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1112/2024 : DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 DU BUDGET ANNEXE SCOT #890 10

Après avoir entendu et discuté des orientations budgétaires proposées par le président et le bureau à l'occasion de la préparation du budget primitif 2024 du budget annexe SCoT, parmi lesquelles :

Section de fonctionnement

- Financement du personnel mis à disposition
- Financement de la gratification pour un stage de professionnalisation
- Financement des frais de justice

Section d'investissement

- Néant

Le comité syndical a pris acte de la tenue du DOB conformément aux dispositions prévues dans son règlement intérieur, et en a validé les contenus à l'unanimité.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024
Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

26 FEV. 2024

Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1113/2024
Objet : DOB 2024 / Budget
annexe Promotion
touristique #890 12

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 54
Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précý) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1113/2024 : DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 / BUDGET ANNEXE PROMOTION TOURISTIQUE #890 12

Après avoir entendu et discuté des orientations budgétaires proposées par le président et le bureau à l'occasion de la préparation du budget primitif 2024 du budget annexe Promotion touristique, parmi lesquelles :

Section de fonctionnement

- Financement du personnel mis à disposition
- Financement des charges transférées
- Financement de la maintenance et l'actualisation du site Internet de la destination
- Financement du fonctionnement et des moyens généraux de l'office de tourisme en année 2

Section d'investissement

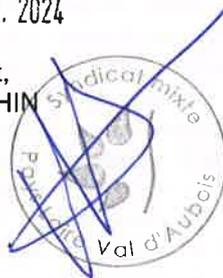
- Financement du développement du site Internet de la destination

Le comité syndical a pris acte de la tenue du DOB conformément aux dispositions prévues dans son règlement intérieur, et en a validé les contenus à l'unanimité.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,



Déposé
à la sous-Préfecture

le: U 1 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1114/2024

Objet : fonctionnalité des
crédits pour le budget
principal #89000

Présents à la séance : 56

Membres en exercice : 54

Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1114/2024 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS POUR LE BUDGET PRINCIPAL #89000

Le président informe l'assemblée que par suite du passage à la nomenclature M57, le syndicat doit définir une politique de fongibilité des crédits budgétaires pour le budget principal de l'établissement.

En effet, l'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité dite asymétrique permet notamment d'ajuster, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet aussi de réaliser sans attendre des opérations purement techniques. Ces dispositions contribuent ainsi à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle. Le comité sera informé des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'Action des comptes publics du 20 décembre 2018, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget principal #89000 ;
- autorise le président à signer tout document s'y rapportant.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

26 FEV. 2024

Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1115/2024

Objet : fongibilité des
crédits pour le budget
annexe SCoT #89010

Présents à la séance : 56

Membres en exercice : 54

Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Néronde avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1115/2024 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS POUR LE BUDGET ANNEXE SCOT #89010

Le président informe l'assemblée que par suite du passage à la nomenclature M57, le syndicat doit définir une politique de fongibilité des crédits budgétaires pour le budget annexe SCoT.

En effet, l'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité dite asymétrique permet notamment d'ajuster, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet aussi de réaliser sans attendre des opérations purement techniques. Ces dispositions contribuent ainsi à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle. Le comité sera informé des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'Action des comptes publics du 20 décembre 2018, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget annexe SCOT #89010 ;
- autorise le président à signer tout document s'y rapportant.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

Délibération n°1116/2024

Objet : fongibilité des
crédits pour le budget
annexe Promotion
touristique #89012

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 54
Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Néronde avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

É ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

**N°1116/2024 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS POUR LE BUDGET ANNEXE
PROMOTION TOURISTIQUE #89012**

Le président informe l'assemblée que par suite du passage à la nomenclature M57, le syndicat doit définir une politique de fongibilité des crédits budgétaires pour le budget annexe Promotion touristique.

En effet, l'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité dite asymétrique permet notamment d'ajuster, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet aussi de réaliser sans attendre des opérations purement techniques. Ces dispositions contribuent ainsi à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle. Le comité sera informé des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'Action des comptes publics du 20 décembre 2018, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget annexe Promotion touristique #89012 ;
- autorise le président à signer tout document s'y rapportant.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le
Le président,

27 FEV. 2024

Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1117/2024

Objet : adhésion à
l'association LEADER
France

Présents à la séance : 56

Membres en exercice : 54

Votants : 45

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

É ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1117/2024 : ADHÉSION A L'ASSOCIATION LEADER FRANCE

Vu les délibérations n°1014/2022 en date du 12/02/2022, et n°1074/2023 en date du 04/02/2023

Considérant que le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois est la structure porteuse du GAL Berry Val de Loire

Vu la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, telle que signée avec la Région Centre-Val de Loire en date du 19 décembre 2023 à Saint-Satur

Entendu le rapport du président considérant :

- L'intérêt de rejoindre un réseau national fédérant la majorité des groupes d'Acteurs Locaux constitués en France (265 GAL), dans le cadre des programmes européens LEADER dont les régions sont désormais les autorités de gestion ;
- Les avantages à bénéficier d'un accompagnement technique pendant la programmation LEADER 2023-2027 (appui du réseau régional Centre-Val de Loire par exemple) ainsi que de participer aux actions portées par cette fédération (y compris des formations, des retours d'expérience...) pour valoriser les réussites et les bonnes pratiques.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à l'association LEADER France ;
- mandate le président pour toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

26.FEV. 2024

Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Date de la
convocation : 08/02/2024

Séance du 24 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1118/2024
Objet : limites tarifaires et
taux de la taxe de séjour
pour l'année 2025

Présents à la séance : 56
Membres en exercice : 16
Votants : 16

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du Pays de Néronde) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du Pays de Néronde avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; Mme BERNARD (déléguée suppléante de Le Chautay) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; Mme CADORET (déléguée titulaire de Grossouvre) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly) ; Mme CAMUS (délégué titulaire de Sagonne) ; M. WIDOWIAK (délégué titulaire de Saint Aignan des Noyers) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Tarteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des portes du Berry) ; Mme METENIER (déléguée suppléante de Beffes) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission développement territorial à la Région).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. ALLIER (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. FOURNIÉ (vice-président du Conseil régional).

N°1118/2024 : LIMITES TARIFAIRES ET TAUX DE LA TAXE DE SEJOUR POUR L'ANNEE 2025

Vu les délibérations n°911/2019, n°915/2019, n°965/2020

Considérant l'article L.2330-30 du CGCT

Vu le courrier de la préfecture en date du 26 décembre 2023, considérant que la délibération n°1107/2023 en date du 02 décembre 2023 aurait dû intervenir avant le 1^{er} juillet 2023 pour valablement augmenter les limites tarifaires de la taxe de séjour pour l'année 2024

Le président indique qu'il y a lieu d'adopter un barème tarifaire revalorisé et conforme avec le barème officiel national de la taxe de séjour pour l'année 2025, en maintenant pour l'année 2024, les limites votées en 2022 selon la délibération n°1050/2022.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- décide à l'unanimité de retirer la délibération n°1107/2023 ;
- adopte à l'unanimité les tarifs et taux de la taxe de séjour pour l'année 2025 sur le Pays Loire Val d'Aubois et la destination touristique Loire en Berry® dans les conditions suivantes :

| Nature et classement de l'hébergement | Tarifs votés par le Pays Loire Val d'Aubois en 2025 | Tarifs incluant la taxe additionnelle départementale | Barème applicable | |
|--|---|--|-------------------|---------------|
| | | | Tarif plancher | Tarif plafond |
| Palaces | 0,80 € | 0,88 € | 0,70 € | 4,60 € |
| Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles | 0,80 € | 0,88 € | 0,70 € | 3,30 € |
| Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles | 0,80 € | 0,88 € | 0,70 € | 2,50 € |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles | 0,70 € | 0,77 € | 0,50 € | 1,60 € |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles | 0,50 € | 0,55 € | 0,30 € | 1,00 € |
| Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1-2-3 étoiles Chambres d'hôte Auberges collectives | 0,40 € | 0,44 € | 0,20 € | 0,80 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage 3, 4 et 5 étoiles Emplacements dans les aires de camping-car et les parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures | 0,40 € | 0,44 € | 0,20 € | 0,60 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles et NC Ports de plaisance | 0,20 € | 0,22 € | 0,20 € | |

| Tout hébergement sans classement ou en attente de classement à l'exception des hébergements de plein air | Taux de la taxe de séjour voté sur le Pays Loire Val d'Aubois en 2025 | Fourchette des taux applicables | |
|--|---|---------------------------------|-----------|
| | | Taux mini | Taux maxi |
| | 2,5% | 1% | 5% |

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 26 FEV. 2024

Le président,
Serge MÉCHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 01 MARS 2024



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

